

Elections professionnelles de 2018 : une opportunité à saisir pour les Cadres

Quel est le calendrier ?

Les élections auront lieu le 06 décembre 2018

Quel est le mode de scrutin ?

Il s'agit d'un scrutin de liste à la proportionnelle. **Les sièges à pourvoir sont attribués à chaque syndicat proportionnellement au nombre de voix obtenues.**

Quels sont les instances ?

Le Comité Social et Economique (CSE)

Les DP, le CE et le CHSCT laisseront donc leur place au CSE. Il exercera les attributions actuellement dévolues aux DP, au CE et au CHSCT et bénéficiera de la personnalité morale.

Notre formation portera une liste syndicale FO spécifique aux Ingénieurs et Cadres :

Titulaires	Suppléants
Willy THEMYR	Virginie BOUQUEAU
Virginie BOUQUEAU	Georges OBERLE
Georges OBERLE	Philippe Richard

Le Conseil de Surveillance

Le Conseil de surveillance arrête les orientations stratégiques du GPMM et exerce le contrôle permanent de sa gestion. Trois sièges sont à pourvoir pour les représentants du personnel dont un réservé aux cadres.

Il est à noter qu'il y a deux collèges : un collège Cadres et un collège non-Cadres. Trois listes seront en présence dont une catégorielle. La liste présentée par FO compte un cadre en la personne de Georges OBERLE :

Valérie LUCANI
Georges OBERLE
Cendrine Eyraud
François HOLTZER
Christel PIQUES

L'UNION DES CADRES ET INGENIEURS – FORCE OUVRIERE DU GPMM

Bien évidemment, l'attribution du siège réservé aux Cadres se fera **sur la base des trois listes** et non pas uniquement à partir de la liste catégorielle. **Il est donc très important de vous prononcer là aussi pour la liste FO-GPMM.**

Quels seront les objectifs de FO Cadres ?

La reconnaissance et la valorisation du travail des Cadres **doivent passer** par le sens de l'écoute, le respect de leur identité professionnelle et le souci de traduire leurs préoccupations en revendications syndicales pour défendre en toutes circonstances leurs intérêts individuels et collectifs. Au travers de la grande enquête que nous avons menée, il est clair qu'aujourd'hui ce n'est pas le cas. **La stratégie et l'orientation de l'entreprise, les promotions, les mobilités, les entretiens individuels, la transparence des distributions des primes pérennes et non pérennes, le télétravail, la revalorisation des indemnités kilométriques suite à l'augmentation du prix du carburant.... tout reste à faire.** Tous ces sujets seront portés par vos Représentants Cadres FO-GPMM.

Vous êtes encore peu nombreux à adhérer à une organisation syndicale. Par conséquent, la Direction n'a pas de contre-pouvoir face à elle. Le rôle du syndicat n'est pas seulement de vous assister en cas de difficultés professionnelles. Il s'agit également de porter vos propres revendications et d'être force de proposition.

Les cadres de FO GPMM ont mis en place des outils pour vous aider

FO-GPMM n'en est qu'au début de sa démarche de développement au niveau des Cadres. En revanche, nous sommes fortement épaulés par la **Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services** ainsi que par **FO-Cadres** qui regroupe 35 000 cadres et ingénieurs adhérents (www.fo-cadres.fr). Vous pouvez ainsi bénéficier de structures solides et de l'expérience d'une équipe de spécialistes.

Les délégués cadres FO-GPMM ont commencé la distribution d'un **Guide juridique** qui s'adresse aux Cadres et qui pourra déjà apporter un certain nombre de réponses à vos interrogations. N'hésitez pas à nous le réclamer !

Le 6 décembre, votez pour vous !

Votez pour FO-Cadres !